

Madame, Monsieur, Cher Sociétaire,

L'année 2019 a une nouvelle fois été riche en actualité pour notre Société Locale d'Epargne (SLE). Outre le côté habituel de nos activités, l'année a été marquée par les négociations en vue de la création de la SLE Pays de Colmar Alsace par rapprochement des SLE Colmar et de Ribeauvillé, Munster, Neuf-Brisach. Initier ce rapprochement aura été le grand enjeu de l'année.

L'environnement de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe (CEGEE) a rendu cette transformation indispensable. C'est aussi une formidable chance pour nous de prendre la place qui revient au Pays de Colmar au sein des Caisses d'Epargne et sur le marché du Grand Est, confortant notre ancrage territorial.

Je voudrais ici remercier très sincèrement le Président de la SLE Ribeauvillé, Munster, Neuf-Brisach Sven BACHERT et l'ensemble des administrateurs de nos deux SLE, qui par touche de respect, d'ambition, d'écoute, de défi, de passion, d'esprit d'équipe ont permis ce rapprochement permettant aux sociétaires du Pays de Colmar d'avancer dans le partage des valeurs de la Caisse d'Epargne et de l'entraide.

Par la création de la SLE Pays de Colmar Alsace, nous avons manifesté l'intérêt de contribuer activement à la gouvernance non exécutive de la CEGEE, et d'y porter la voix de l'ensemble de nos sociétaires. Notre rapprochement est exemplaire pour l'Alsace et pour le Pays de Colmar en particulier surtout dans la perspective des échéances de 2021.

Cette fusion est la garantie de notre survie, de la croissance future et de la prospérité.

Comme toute entreprise qui se respecte nous nous devons de continuer de progresser dans le cadre de la nouvelle CEGEE, car si nous ne le faisons pas, nous régresserions.

Il nous fallait rester la SLE de nos sociétaires sur notre territoire pour être « utile ».

Le 9 décembre 2019 Sven BACHERT, Président de la SLE Ribeauvillé, Munster, Neuf-Brisach et moi-même avons signé le pacte fondateur de fusion pour la création de la SLE Pays de Colmar Alsace qui verra le jour à l'issue des assemblées générales de juin 2020.

A compter de cette date et conformément aux dispositions du pacte, le président de la SLE Pays de Colmar Alsace sera Sven BACHERT et Christiane PECK, la vice-présidente.

L'ensemble des administrateurs des deux SLE issu de la fusion resteront en poste pour la durée du mandat à courir, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} février 2021. Le nouveau conseil d'administration de la SLE Pays de Colmar Alsace sera en effet élu lors de l'assemblée générale ordinaire de janvier 2021.

Alors l'histoire de nos Sociétés Locales d'Epargne ne s'arrête pas là. Et l'histoire ne s'arrêtera pas là et nous continuerons à l'écrire ensemble en étant des acteurs et pas des spectateurs de la révolution des technologies du digital, mais aussi de la crise sanitaire que nous connaissons qui sont en train de transformer la société toute entière.

Cela nous donne une immense responsabilité vis-à-vis des sociétaires de la nouvelle SLE.

Les administrateurs demeureront des prescripteurs engagés et déterminés au service d'une cause : celle de la CEGEE et de ses sociétaires.

Le rôle et la force de nous administrateurs résident dans les liens que nous tissons et entretenons entre les clients sociétaires et les dirigeants de la banque. Nous nous positionnons à la fois comme représentants des sociétaires et ambassadeurs de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe.

Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. Qu'un même élan nous anime.

Christiane PECK
Présidente de la Société Locale d'Epargne Colmar